

Un compartiment de Morgan Stanley Investment Funds Emerging Leaders Equity Fund

ÉQUIPE ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet OPCVM présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extrafinanciers dans sa gestion.

Revue de Performance

Au cours du mois achevé le 30 Novembre 2025, la part A du fonds a enregistré une performance de 1,83% (nette de frais)¹, contre -2,39% pour son indice de référence.

Les marchés émergents ont marqué le pas, reculant de 2,4% en dollars (indice MSCI Emerging Markets). En effet, les marchés les plus performants depuis le début de l'année en Asie du Nord se sont consolidés à la suite du recul du secteur technologique et du ton plus restrictif adopté par le Federal Open Market Committee (FOMC) lors de sa réunion d'octobre. La Corée et Taïwan ont enregistré les plus importantes sorties de capitaux étrangers, tandis que la Chine a continué à faire face à des vents contraires macroéconomiques. L'Inde, qui a réalisé une modeste progression, a enregistré une surperformance en termes relatifs. Le Brésil figure parmi les pays qui ont enregistré les meilleures performances au cours du mois. La surpondération du pays ainsi que la sélection positive des titres ont contribué à générer environ 310 points de base (pdb) sur les 430 pdb de surperformance relative de l'Emerging Leaders Equity Fund au cours du mois. Une surpondération sur l'Inde, associée à une sélection positive de titres dans ce pays, a également contribué à la performance, de même qu'une sous-pondération sur la Corée.

Au niveau des titres individuels, Localiza a fortement progressé grâce à une expansion vigoureuse de sa flotte et à une demande de location résiliente. Raia Drogasil a progressé grâce à une forte croissance des ventes numériques et à des gains de parts de marché dans la distribution pharmaceutique. NU a progressé grâce à une hausse des volumes de transactions et à une amélioration de la rentabilité, soutenue par l'adoption accrue des fintech et par le dynamisme des ventes croisées. Sea Ltd et Coupang ont été les principaux freins, car les deux actions ont baissé après avoir enregistré des bénéfices inférieurs aux attentes au troisième trimestre 2025. Sea Ltd a augmenté ses dépenses pour rivaliser sur le marché très concurrentiel du commerce électronique en Asie du Sud-Est.

Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. L'analyse d'attribution est présentée brute de frais. Si ces frais et dépenses avaient été déduits, les rendements seraient inférieurs.

Activité de Portefeuille

Nous avons apporté des ajustements mineurs en réalignant nos positions en Inde et au Brésil, mais nous n'avons pas effectué de changements significatifs, car nous estimons que le portefeuille est bien positionné sur nos principaux marchés : Inde, Brésil, Taïwan et Mexique.

Nous avons légèrement réduit notre position dans Raia Drogasil, prenant quelques bénéfices et ajustant la taille de la position après son récent rallye lié aux résultats du troisième trimestre 2025.

Nous avons liquidé notre position restante dans Ambuja Cement en raison d'une exécution plus faible de la part de l'équipe de direction. Le marché indien du ciment n'a pas encore connu la reprise attendue des prix ni des réductions durables des coûts d'exploitation, deux éléments qui étaient censés améliorer les marges. L'entreprise a également été confrontée à des difficultés pour tirer parti des synergies au niveau du groupe, en particulier en matière de logistique et de coûts énergétiques.

La position existante sur Cholamandalam Investment and Finance a été renforcée. Avec les récentes baisses de taux d'intérêt en Inde et l'anticipation de nouvelles baisses, Cholamandalam devrait probablement être l'un des principaux bénéficiaires.

Stratégie et Perspectives

Depuis le début de l'année, la surpondération de l'Inde et la sous-pondération de la Corée et de la Chine ont été les principaux facteurs de baisse. Une grande partie de la surperformance des marchés émergents sur une base sectorielle s'explique par le rebond des principales pondérations de l'indice liées à la technologie, notamment TSMC, Tencent, Alibaba, SK Hynix et Samsung Electronics. Les actions liées aux chaînes d'approvisionnement en intelligence artificielle (IA) à Taïwan (y compris les actions liées aux matériaux), les banques (hors Inde) et les valeurs industrielles (liées à l'énergie et à la défense) en Corée ont également contribué positivement à la performance des marchés émergents. Les technologies de l'information, l'industrie et les matériaux qui sont liés au thème de l'IA expliquent environ 75 % de la sous-performance relative du fonds.

De manière fondamentale, une grande partie du rebond des marchés émergents, à l'exception de Taïwan, est due à : 1) une augmentation des multiples de valorisation sans véritable embellie des bénéfices (comme en Chine). Les prévisions 2025 des

¹ Source : Morgan Stanley Investment Management. Données au 30 Novembre 2025.

bénéfices par action (BPA) de l'indice Hang Sang Tech ont été révisées à la baisse de près de 29 % lors des 12 derniers mois, et celles pour 2026 de 21 % sur la même période.² Ou, 2) à un rebond cyclique des bénéfices (comme les fabricants coréens de mémoires). Dans nos précédentes publications, nous avons expliqué en détail pourquoi nous ne sommes quasiment pas exposés à la Chine. Nous ne remettons pas en cause les innovations techniques en Chine, mais l'intensité concurrentielle reste forte et les barrières à l'entrée sont modestes. Les avantages de ces innovations (génération de flux de trésorerie et amélioration de la rentabilité du capital employé [ROCE]) devraient donc se concrétiser sur un horizon à plus long terme. Cette tendance pénalise déjà le secteur automobile chinois, qui est depuis longtemps perçu comme un leader des véhicules électriques (les actions de Xiaomi et BYD ont perdu plus de 30 % par rapport à leurs pics récents).³ Nous assistons donc à un remake des difficultés subies par d'autres secteurs, notamment le solaire, l'immobilier, les biens d'équipement, la restauration rapide ou encore les cosmétiques.

La situation est identique en Corée, où les fabricants de mémoire et d'autres secteurs liés à l'IA se sont inscrits en forte hausse. Toutefois, nous continuons à penser que ces produits se banalisent progressivement (et deviennent donc cycliques), avec un pouvoir de fixation des prix limité vis-à-vis de la clientèle. Le narratif sur la demande soutenue des solutions d'IA (qui a également propulsé à la hausse de nombreuses valeurs taiwanaises) reste focalisé sur Open AI, qui s'est engagé à investir 1 400 milliards de dollars alors que son chiffre d'affaires n'est que de 13 milliards de dollars.⁴ La puissance révolutionnaire de l'IA est indiscutable, mais nous craignons les conséquences de ces investissements financés par la dette, ainsi que la nature circulaire de la demande entre les divers acteurs de l'IA. Selon nous, les dépenses d'investissement massives déployées ces dernières années et l'adoption concrète par les consommateurs (entreprises ou particuliers) évoluent sur des trajectoires différentes, et qu'elles devront finir par s'aligner pour générer des ROCE respectables et pérenniser la montée en puissance récente des valorisations.

Notre portefeuille reste positionné de manière défensive sur les acteurs du « vieux monde » présentant des ratios ROCE décents et générant des flux de trésorerie réguliers, en particulier en Inde et au Brésil. Selon nos indicateurs, le Brésil reste l'un des marchés les moins chers en termes de cours/bénéfices et de rendement des dividendes. Nous continuons à identifier des entreprises de grande qualité au Brésil présentant des valorisations selon nous très attractives. Nous positionnons notre portefeuille en anticipation des futures baisses de taux et de potentiels changements politiques.

Quant à l'Inde, les valorisations ont nettement diminué par aux autres pays émergents ces 12 derniers mois, tandis que les bénéfices remontent la pente. La croissance des bénéfices des entreprises indiennes a été léthargique ces 12 derniers mois en raison d'un durcissement marqué des réglementations et de la politique monétaire et d'un ralentissement des dépenses d'investissement de l'État. Les dernières baisses d'impôt et l'assouplissement monétaire semblent toutefois avoir atténué cette tendance négative. La rigueur budgétaire restant la pierre angulaire de la gouvernance des entreprises indiennes, nous devrions observer une baisse de la prime de risque des actions. Les bénéfices des entreprises indiennes restent supérieurs à ceux d'autres grands pays émergents, tandis que la surperformance récente de ces derniers est due à une augmentation des multiples de valorisation.

Nous continuons à rechercher des entreprises de grande qualité sur les marchés émergents présentant des valorisations proches de leur juste valeur, tout en évitant les risques extrêmes liés à la réglementation, aux collaborateurs clés et à une allocation inefficente du capital. Face à l'extrême volatilité des marchés, les valorisations peuvent augmenter et diminuer en très peu de temps, ce qui offre d'excellentes opportunités d'achat et de vente d'actions.

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre interlocuteur Morgan Stanley Investment Management.

Caractéristiques du fonds

Lancement du Fonds	17 Août 2012
Devise de référence	Dollar américain
Indice de Référence	MSCI Emerging Markets (Net) Index

Performances calendaires (%)

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

	DEPUIS LE DÉBUT D'ANNÉE										
	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Classe A Parts	10,92	1,64	10,97	-33,94	1,64	56,91	24,59	-13,86	25,17	1,33	-7,38
MSCI Emerging Markets (Net) Index	29,69	7,50	9,83	-20,09	-2,54	18,31	18,42	-14,57	37,28	11,19	-14,92

Les données de performance sont calculées de VL à VL, nettes de frais et ne tiennent pas compte des commissions, des coûts d'émission ou de rachat des parts. La source de toutes les données sur les performances et les indices est Morgan Stanley Investment Management Limited (« MSIM Ltd »). **Veuillez consulter notre site www.msim.com/im pour connaître les derniers rendements des autres classes d'action du fonds.**

² Source : Données Bloomberg L.P. au 11 décembre 2025.

³ Source : Bloomberg L.P.

⁴ Source : The Financial Times. Publié le 7 novembre 2025.

Classe d'actions A - Profil de risque et de rendement

- La variation des taux de change entre la devise du fonds et celles des investissements effectués par celui-ci peut avoir un impact sur la valeur du fonds.
- Le fonds a recours à d'autres parties pour fournir certains services, réaliser des investissements ou des opérations. Le fonds peut subir des pertes financières en cas de faillite de ces parties.
- Les facteurs de durabilité peuvent faire courir un risque aux investissements, par exemple : valeur des actifs à impact, coûts d'exploitation.
- Le nombre d'acheteurs ou de vendeurs peut être trop faible, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité du fonds à acheter ou vendre des titres.
- Les investissements en Chine implique un risque de perte totale du fait de facteurs tels que l'action ou l'inaction du gouvernement, la volatilité du marché et la dépendance de partenaires de négociation primaires.
- Un investissement dans des actions A chinoises via les programmes Shanghai-Hong Kong et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect peut également entraîner des risques supplémentaires, notamment des risques liés à la détention d'actions.

- Investir sur les marchés émergents est plus risqué dans la mesure où les systèmes politiques, juridiques et opérationnels y sont parfois moins développés que dans les pays industrialisés.
- La performance passée n'est pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des taux de change. Le montant des placements et les revenus qui en découlent peuvent baisser ou augmenter et les investisseurs peuvent perdre l'intégralité ou une partie de leurs investissements.
- La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent fluctuer et rien ne garantit que le Fonds atteindra ses objectifs de placement.
- Les investissements pouvant être réalisés dans des devises diverses, les fluctuations des taux de change entre les devises peuvent entraîner des évolutions à la hausse ou à la baisse de la valeur des investissements. En outre, la valeur des investissements peut être affectée par les variations de change entre la monnaie de référence de l'investisseur et la devise de référence des placements.

Pour prendre connaissance de tous les risques, veuillez consulter le Prospectus disponible sur www.morganstanleyinvestmentfunds.com. Toutes les données sont au 30.11.2025 et peuvent changer tous les jours.

Les demandes de souscription d'actions dans les compartiments ne doivent pas être faites sans consultation préalable du Prospectus actuel et du Document d'Informations Clés (« DIC ») ou du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (« DICI »), disponibles en anglais et dans la langue des pays autorisés à distribuer le Fonds, en ligne sur les [pages Web de Morgan Stanley Investment Funds](#) ou gratuitement auprès du siège social situé à l'European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, R.C.S. Luxembourg B 29 192.

La synthèse des droits des investisseurs est disponible dans les langues susmentionnées et sur le site Internet sous la rubrique « Documentation générale ».

Les informations relatives aux aspects de durabilité du Fonds sont disponibles en anglais sur la page : [Règlement relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans les services financiers \(SFDR\)](#).

Si la société de gestion du Fonds concerné décide de mettre fin à l'accord de commercialisation dans tout pays de l'EEE où ce Fonds est enregistré à la vente, elle le fera conformément aux règles UCITS.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce document a été élaboré uniquement à titre d'information ; il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente de titres particuliers, ou d'adoption d'une stratégie de placement particulière. Les investisseurs doivent être conscients qu'une stratégie diversifiée ne protège aucunement contre des pertes quelque soit le marché concerné.

Tous les investissements comportent des risques, y compris une possible perte en capital. Les informations contenues dans le présent document ne s'appuient pas sur la situation d'un client en particulier. Elles ne constituent pas un conseil d'investissement et ne doivent pas être interprétées comme constituant un conseil en matière fiscale, comptable, juridique ou réglementaire. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent solliciter l'avis d'un conseiller juridique et financier indépendant, y compris

s'agissant des conséquences fiscales.

Le recours à l'effet de levier augmente les risques, de sorte qu'une variation relativement faible de la valeur d'un investissement peut entraîner une variation disproportionnée, favorable ou non, de la valeur de cet investissement et, par conséquent, de la valeur du Fonds.

Un investissement dans ce Fonds consiste en l'acquisition de parts ou d'actions du fonds, et non d'un actif sous-jacent donné tel qu'un immeuble ou des actions d'une société, dans la mesure où ces derniers sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le Fonds.

Morgan Stanley Investment Management 'MSIM', la division de gestion d'actifs de Morgan Stanley (NYSE: MS) n'autorise pas les intermédiaires financiers à utiliser et distribuer ce document, à moins que cette utilisation et cette distribution ne soient effectuées conformément aux lois et réglementations applicables. MSIM ne peut être tenu responsable et se décharge de toute responsabilité en cas d'utilisation, abusive ou non, de ce document par tout intermédiaire financier. Si vous êtes un distributeur de Morgan Stanley Investment Funds, il est possible que vous puissiez distribuer certains fonds, tous les fonds ou des parts de certains fonds. Veuillez vous reporter à votre contrat de sousdistribution avant de transmettre des informations sur les fonds à vos clients.

Il est interdit de reproduire, copier, modifier, utiliser pour créer un document dérivé, interpréter, afficher, publier, poster, mettre sous licence, intégrer, distribuer ou transmettre tout ou une partie de ce document, directement ou indirectement, ou de divulguer son contenu à des tiers sans le consentement écrit explicite la Société. Il est interdit d'établir un hyperlien vers ce document, à moins que cet hyperlien ne soit destiné à un usage personnel et non commercial. Toutes les informations contenues dans le présent document sont la propriété des auteurs et sont protégées par la loi sur les droits d'auteur et par toute autre loi applicable.

Lorsqu'une telle traduction est faite, seule la version anglaise fait foi. En cas de divergence avec une autre langue, seule la version anglaise prévaut.

Ce document a été préparé sur la base d'informations publiques, de données élaborées en interne et d'autres sources externes jugées fiables. Toutefois, aucune garantie n'est donnée quant à la fiabilité de ces informations et MSIM, la Société, n'a pas cherché à vérifier en toute indépendance les informations provenant de sources publiques et externes.

Les diagrammes et les graphiques sont fournis à titre d'illustration uniquement et sont susceptibles d'être modifiés.

INFORMATIONS SUR L'INDICE

L'indice MSCI Emerging Markets Net est un indice pondéré par la capitalisation boursière ajustée du flottant qui vise à mesurer la performance des marchés d'actions des pays émergents. Le terme « flottant » représente la portion d'actions en circulation qui sont réputées être disponibles à l'achat sur les marchés d'actions par les investisseurs. L'indice MSCI Emerging Markets est actuellement composé de 24 indices de marché de pays émergents. La performance de l'indice est cotée en dollars américains et suppose le réinvestissement des dividendes nets.

Les indices ne sont pas gérés et ne comprennent ni frais, ni droits, ni commissions de vente. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

Tout indice mentionné dans le présent document est la propriété intellectuelle du fournisseur concerné (y compris les marques déposées). Les produits basés sur des indices ne sont pas recommandés, évalués, vendus ou promus par le fournisseur concerné, qui se dégage de toute responsabilité à leur égard. Le Compartiment est géré de manière active et son style de gestion n'est pas limité par la composition de l'indice de référence.

DISTRIBUTION

Le présent document s'adresse et doit être distribué exclusivement aux personnes résidant dans des pays ou territoires où une telle distribution ou mise à disposition n'est pas contraire aux lois et réglementations locales en vigueur. Il incombe à toute personne en possession de ce document et à toute personne désireuse de faire une demande de souscription dans des Parts conformément au Prospectus de s'informer des lois et réglementations en vigueur dans les pays ou territoires concernés et de s'y conformer.

MSIM et ses sociétés affiliées ont passé des accords pour commercialiser leurs produits et services respectifs. Chaque société affiliée de MSIM est réglementée de manière appropriée dans le pays où elle est présente. Les sociétés affiliées de MSIM sont : Eaton Vance Advisers International Ltd, Calvert Research and Management, Eaton Vance Management, Parametric Portfolio Associates LLC, Atlanta Capital Management LLC et Parametric SAS.

Dans l'UE, cette communication est émise par MSIM Fund Management (Ireland) Limited (« FMIL »). FMIL est une société privée à responsabilité limitée par actions immatriculée en Irlande sous le numéro 616661 et réglementée par la Banque Centrale d'Irlande. Son siège social est situé à l'adresse 24-26 City Quay, Dublin 2, DO2 NY19, Irlande.

En dehors de l'UE, ces documents sont publiés par MSIM Ltd, une société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Enregistrée en Angleterre. Numéro d'enregistrement : 1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QA.

Suisse: Les documents de MSIM sont disponibles en allemand et sont publiés par Morgan Stanley & Co. International plc, London (succursale de Zurich), une société agréée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés

financiers (« FINMA »). Siège social : Beethovenstrasse 33, 8002 Zurich, Suisse.

Arabie saoudite: Le présent document ne peut être distribué dans le Royaume d'Arabie saoudite, sauf aux personnes autorisées en vertu des réglementations sur les fonds d'investissement édictées par l'Autorité des Marchés Financiers. L'Autorité des Marchés Financiers ne fait aucune déclaration quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité du présent document et décline expressément toute responsabilité pour les pertes découlant de, ou survenant de l'utilisation de ce document. Les souscripteurs potentiels des titres financiers mentionnés dans le présent document doivent s'assurer par eux-mêmes de l'exactitude des informations relatives aux titres. Si vous ne comprenez pas le contenu de ce document, veuillez consulter un conseiller financier agréé. Ce document de promotion financière a été publié et son utilisation approuvée en Arabie Saoudite par Morgan Stanley Saudi Arabia, Al Rashid Tower, Kings Sand Street, Riyadh, Arabie Saoudite, agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro de licence 06044-37.

Hong Kong: Le présent document est diffusé par Morgan Stanley Asia Limited aux fins d'utilisation à Hong Kong et ne peut être diffusé qu'auprès d'« investisseurs professionnels » au sens du Securities and Futures Ordinance (décret sur les valeurs mobilières et les contrats à terme) de Hong Kong (Cap 571). Le contenu du présent document n'a été révisé ni approuvé par aucune autorité de réglementation, y compris la Securities and Futures Commission de Hong Kong. En conséquence, à moins que la loi en vigueur ne prévoient des exceptions, ce document ne devra pas être publié, diffusé, distribué, ni adressé aux particuliers résidant à Hong Kong, ni mis à leur disposition.

Singapour: L'objet de ce document ne saurait être considéré comme une offre de souscription ou d'achat, directe ou indirecte, présentée au public ou à des membres du public de Singapour autres que (i) des investisseurs institutionnels selon la définition de l'article 304 de la Securities and Futures Act (« SFA »), chapitre 289; ou (ii) les personnes concernées par toute autre disposition applicable de la SFA, et conformément aux conditions de celle-ci. En particulier, pour les fonds d'investissement qui ne sont pas autorisés ou reconnus par le MAS, les parts de ces fonds ne peuvent pas être proposées au public de détail; tout document écrit délivré à des personnes dans le cadre d'une offre n'est pas un prospectus au sens de la SFA et, par conséquent, la responsabilité légale de la SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas, et les investisseurs doivent examiner attentivement s'il leur est bien adapté. Lorsque vous traitez avec un représentant de Morgan Stanley Asia Limited, et que ce représentant agit pour le compte de Morgan Stanley Asia Limited, veuillez noter que ce représentant n'est pas soumis aux exigences réglementaires émises par l'Autorité monétaire de Singapour et qu'il n'est pas non plus sous la supervision de l'Autorité monétaire de Singapour. Pour toute question relative à vos relations avec ce représentant, veuillez vous adresser au point de contact basé à Singapour qui a été désigné comme votre interlocuteur local.

Australie: Ce document est publié par Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Ltd ABN 22122040037, AFSL No. 314182 et ses affiliés et ne constitue pas une invitation à investir. Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Limited donne les moyens aux filiales de MSIM de fournir des services financiers à la clientèle de gros en Australie. Une invitation à investir ne peut être proposée que lorsqu'aucune publication d'information n'est requise par la Corporations Act 2001 (Cth) (la « Corporations Act »). Toute invitation à investir ne pourra pas être considérée comme telle si une publication

d'information est requise par la Corporations Act 2001 et ne sera faite qu'à des personnes ayant le statut de « client de gros » (wholesale client), tel que défini dans la Corporations Act. Ce document ne sera pas déposé auprès de l'Australian Securities and Investments Commission.

Chili : Les investisseurs potentiels sont informés que ce document concerne des titres étrangers qui peuvent être enregistrés au Registre des titres étrangers (« FSR ») de la Commission des marchés financiers (Comisión para el Mercado Financiero ou « CMF ») (les « Titres enregistrés ») ou bien ne pas y être enregistrés (les « Titres non enregistrés »).

Pour les Titres enregistrés, il faut savoir que: Les titres proposés sont étrangers. Les droits et obligations des porteurs de parts sont ceux de la juridiction d'origine de l'émetteur. Les porteurs de parts et les investisseurs potentiels doivent s'informer sur la nature de ces droits et obligations et sur la manière de les exercer/respecter. La supervision des titres par la CMF se limite aux obligations d'information prévues par la règle 352, la supervision globale étant assurée par l'autorité de réglementation étrangère de la juridiction d'origine de l'émetteur. Les informations publiques disponibles sur les titres sont exclusivement celles exigées par l'autorité de réglementation étrangère et les principes comptables et les règles d'audit peuvent différer de ceux applicables aux émetteurs chiliens. Les dispositions de l'article 196 de la loi 18.045 s'appliquent à toutes les parties impliquées dans l'enregistrement, le dépôt, les transactions et tout autre acte lié aux titres étrangers régis par le titre XXIV de la loi 18.045.

Pour les Titres non enregistrés, il faut savoir que: LES TITRES MENTIONNÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT NE SONT PAS ENREGISTRÉS AU FSR ET LES OFFRES PORTANT SUR CES TITRES SERONT SOUMISES À LA RÈGLE GÉNÉRALE N°336 DE LA CMF, À COMPTER DE LA DATE DU PRÉSENT DOCUMENT. IL S'AGIT DE TITRES ÉTRANGERS ET LEUR ÉMETTEUR N'EST PAS TENU DE FOURNIR DES DOCUMENTS PUBLICS AU CHILI. LES TITRES NE SONT PAS SOUMIS À LA SUPERVISION DE LA CMF ET NE PEUVENT PAS FAIRE L'OBJET D'UNE OFFRE PUBLIQUE. PAR CONSÉQUENT, LE PRÉSENT DOCUMENT ET LES AUTRES DOCUMENTS RELATIFS À L'OFFRE DES PARTICIPATIONS DANS LE FONDS NE CONSTITUENT PAS UNE OFFRE PUBLIQUE OU UNE INVITATION À SOUSCRIRE OU À ACHETER DES PARTICIPATIONS DANS LE FONDS EN RÉPUBLIQUE DU CHILI.

Veuillez contacter votre Distributeur local ou la personne qui vous a fourni ce document pour obtenir des informations sur le statut d'enregistrement de titres spécifiques.

Pérou : Le Fonds est un Compartiment de Morgan Stanley Investment Funds, une société d'investissement à capital

variable domiciliée au Luxembourg (la « Société »), enregistrée au Grand-Duché de Luxembourg en tant qu'organisme de placement collectif conformément à la Partie 1 de la Loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée. La Société est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM »). Si le Fonds et les participations du Fonds ont été enregistrés au Pérou en vertu du *Decreto Legislativo 862: Ley de Fondos de Inversión y sus Sociedades Administradoras* telle que modifiée, en vertu du *Decreto Legislativo 861: Ley del Mercado de Valores* (la « Loi sur le marché des valeurs mobilières ») telle que modifiée, et en vertu du *Reglamento del Mercado de Inversionistas Institucionales* approuvé par la *Resolución SMV N°021-2013-SMV/01* telle que modifiée par la *Resolución de Superintendente N°126-2020-SMV/02* (« *Reglamento 1* ») et la *Resolución de Superintendente N°035-2021-SMV/02* (« *Reglamento 2* »), et sont proposés uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières) dans le cadre de l'offre publique spéciale destinée exclusivement aux investisseurs institutionnels en vertu des *Reglamentos 1 et 2*, les participations du Fonds seront enregistrées dans la Section « *Del Mercado de Inversionistas Institucionales* » du Registre des titres du marché public valeurs (« *Registro Público del Mercado de Valores* ») tenu par la *Superintendencia del Mercado de Valores (SMV)*, et l'offre de participations du Fonds au Pérou réservée aux investisseurs institutionnels sera soumise à la supervision de la SMV, et tout transfert de participation du Fonds sera soumis aux limitations contenues dans la Loi sur le marché des valeurs mobilières et les règlements qui en découlent mentionnés ci-dessus, en vertu desquels les participations du Fonds ne peuvent être transférées qu'entre investisseurs institutionnels, conformément à l'article 27 des *Reglamento 1 et Reglamento 2*. Si ni le Fonds ni les participations du Fonds n'ont été et ne seront enregistrés au Pérou en vertu du *Decreto Legislativo 862* et du *Decreto Legislativo 861* mentionnés ci-dessus, ils ne feront pas non plus l'objet d'une offre publique destinée aux investisseurs institutionnels en vertu du *Reglamento 1*, et seront offerts uniquement aux investisseurs institutionnels (tels que définis à l'article 8 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières) dans le cadre d'un placement privé, conformément à l'article 5 de la Loi sur le marché des valeurs mobilières, les participations dans le Fonds ne seront pas inscrites au Registre public du marché des valeurs mobilières tenu par la SMV, et l'offre des participations dans le Fonds au Pérou n'est pas soumise à la supervision de cette dernière. Tout transfert des participations dans le Fonds sera soumis aux limitations prévues par la Loi sur le marché des valeurs mobilières et les réglementations émises en vertu de celle-ci mentionnées ci-dessus, en vertu desquelles les participations du Fonds ne peuvent être transférées qu'entre investisseurs institutionnels.